



Article R. 122-3 du code de l'environnement



Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

Projet d'aménagement d'une centrale hydroélectrique sur l'Ognon à Bussièrès (70)

Nom **DESSET**

Prénom Florent

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

[illegible]

Forme juridique

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
29°) Installation destinée à la production d'énergie Hydroélectrique	Puissance maximale brute potentielle de 403 KW Installation inférieure à 4.5Mw ou augmentation ou augmentation de plus de 20% d'une installation existante

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en l'installation de 2 turbines KAPLAN au droit du clapet existant en rive droite.

Le débit total de l'installation sera de 22 M3/s sans tronçon court circuité sous une hauteur de chute de 1.67m en eaux moyennes.

Les travaux consistent à construire la centrale à l'emplacement du clapet existant et de déplacer celui-ci sur le seuil existant (à gauche de la passe à poisson)

4.2 Objectifs du projet

- Valorisation du potentiel énergétique d'un seuil existant par la mise en oeuvre d'équipements éformants permettant de développer un productible d'environ 1 150 000 KWh/an soit la consommation d'environ 250 foyers (hors chauffage).
- Péréniser le franchissement piscicole à la montaison (passe à poisson existante) et mise en oeuvre d'un dispositif ichtyo-compatible pour la dévalaison.
- Améliorer le transit sédimentaire par le flux transitant dans les turbines .
- L'exploitation de la centrale hydroélectrique sera conforme en termes de restitution de débit réservé , du respect de la continuité écologique et de la sureté hydraulique de l'ouvrage .

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet concerne la construction de la centrale nécessitant le déplacement d'un clapet ainsi qu'un terrassement en rive droite.

Les travaux seront réalisées en période de basse eaux (JUN à OCTOBRE) et isolés de la rivière par un batardeau amont et aval du chantier.

Le projet prévoit une prise d'eau et un rejet directement au droit du seuil sans tronçon court-circuité.

PHASAGE DU CHANTIER :

- Phase 1 : mise en place d'un batardeau amont et aval depuis la rive droite
- Phase 2 : mise à sec du chantier par pompage, bassin de décantation et pêche de sauvegarde
- Phase 3 : Dépose clapet et terrassement centrale
- Phase 4 : Construction GC centrale et GC nouvel emplacement clapet
- Phase 5 : remise en eaux progressive et enlèvement batardeau

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les groupes de production fonctionneront à pleine puissance pour un débit maximal de 22M3/s

Le fonctionnement sera asservi à un niveau amont, priorisant la passe à poisson

La manoeuvre du clapet restera manuelle et identique au fonctionnement actuel

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande d'autorisation, au titre de la loi sur l'eau, par arrêté préfectoral (nomenclature IOTA rubrique 5.2.2.0)

Articles L.511, 511-4, 511-5 et 531-1 du code de l'énergie

Articles L 214-1 à 11 du code de l'environnement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Puissance maximale brute : Hauteur de chute au module : débit d'équipement : 22m	403 KW 1.63 m 22m3/s

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

BUSSIÈRES - 70190
en rive droite du seuil

Coordonnées géographiques¹

Long. 5 ° 97 ' 24 " _ Lat. 47 ° 33 ' 07 " _

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. _ ° _ ' _ " _ Lat. _ ° _ ' _ " _

Point d'arrivée :

Long. _ ° _ ' _ " _ Lat. _ ° _ ' _ " _

Communes traversées :

Commune de Bussièrès (70190)

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☒

Non ☐

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐

Non ☒

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	Cependant, l'on distingue deux ZNIEFFs de type 1 situées de part et d'autre du site du projet : l'une située à 500 m en amont du projet (Identifiant : 430030046 ; Nom : ANCIENNE SABLIERE DE GENEUILLE ET MÉANDRES DE CHEVROZ) et l'autre à 1500 m en aval du projet (Identifiant : 430007873 ; Nom : VALLEE DE LA TOUNOLLE ET MEANDRES DE L'OGNON)
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☒	☐	- Réservoir de biodiversité complémentaire - Corridor régional

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	La commune est couverte par le plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) interdépartemental de la moyenne vallée de l'Ognon, Approuvé par l'arrêté interpréfectoral n° 25-2017-04-24-004 du 24 avril 2017.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	Le site Natura 2000 le plus proche est situé à 10 km (Identifiant : FR4301294 ; Nom : Moyenne Vallée du Doubs).
D'un site classé ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Risque inondation : la commune ou se situe le projet se trouve dans une zone inondable.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☒ ☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☒	☐	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒ ☒	☐ ☐	

	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	L'eau turbinée par les turbines est rejetée dans la rivière. La qualité de l'eau n'est modifiée en aucun cas lors de son passage dans la centrale hydroélectrique.
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Grille ictyo- compatible : évite la pénétration du poisson dans la turbine et facilite la dévalaison

Passer à poisson : assure la montaison piscicole

Débit réservé : assure un maintien hydrologique

Batardeau : isolement du chantier

Bassin de décantation et filtration : assure la qualité des rejets de pompage en phase chantier

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

- La hauteur du seuil ne sera pas modifiée

- l'exploitation sera au fil de l'eau sans tronçon court-circuité

- Le projet n'est pas situé sur des zones d'inventaires ou réglementaires pour la protection de l'environnement, de l'habitat, de la faune et de la flore.

- La prise en compte du franchissement piscicole et du transit sédimentaire

- La mise en place d'un débit réservé assurant le fonctionnement de la passer à poissons

La réalisation d'une étude d'impact complète en vertu de l'article R122-2 du code de l'environnement ne nous semble pas indispensable pour la demande d'autorisation au titre de la pièce 4 du dossier de demande

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☒
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☐
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Annexe 1 : cerfa 14734 "informations relatives au maître d'ouvrage" - Annexe 2 : plan de situation - Annexe 3 : photographies du site - Annexe 4 : implantation du projet - Annexe 5 : sensibilités environnementales

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Elle sur

le,

24/11/2020

Signature

PRODESSA
